

USAGES ET DOSES

Traitements généraux

- Dévitalisation des broussailles sur pied : 4 L/ha ou 2 L/hL d'eau en localisé entre mars et juillet uniquement
- Dévitalisation des souches : 300 L/ha ou 30 L/hL d'eau, 1 litre de bouillie/m² de section de souche
- Désherbage des zones herbeuses : 8 L/ha entre mars et juillet uniquement

EVADE™ est la solution sûre pour l'entretien :

- Des abords de bâtiments,
- Des haies,
- Des talus (routes, autoroutes),
- Des clôtures,
- Des sites industriels,
- Des abords de voies ferrées,
- Des bords de routes,
- Des chemins...

PÉRIODE D'UTILISATION

Pour obtenir des résultats optimum, il est préférable de traiter sur végétation développée et poussante.

- Traiter sur végétation sèche.
- Traiter par temps calme (pour éviter toute dérive de produit).
- Traiter à des températures inférieures à 25°C.

JAN	FEV	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DEC

• *Période d'utilisation.*

MODE D'EMPLOI

- **EVADE**™ s'applique avec un pulvérisateur.
- Verser directement **EVADE**™ dans la cuve, partiellement remplie d'eau puis compléter avec la quantité d'eau nécessaire à l'application.
- Les espèces ligneuses et semi ligneuses traitées doivent être mouillées jusqu'à la limite de ruissellement.

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES



- Respecter strictement le mode d'emploi du produit.
- En cas de mélange de produits avec **EVADE**™, nous contacter au préalable.
- Lors de l'utilisation du produit, bien vider et rincer le bidon en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur.
- Rendre inutilisable l'emballage vide.
- Aussitôt après la fin des traitements nettoyer et rincer très soigneusement le pulvérisateur à l'eau claire. Pour l'élimination des eaux de rinçage, se conformer à la réglementation en vigueur.
- Pour les reliquats de produit, se conformer à la réglementation en vigueur.
- Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Éliminer les emballages vides via une collecte organisée par un service de collecte spécifique.

AMM n° 9300189 Dow AgroSciences Distribution SAS
Classé Xn Nocif.
R38 : irritant pour la peau.
R43 : peut entrainer une sensibilisation par contact avec la peau.
N dangereux pour l'environnement R50/53 : très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Délai de rentrée des travailleurs sur la parcelle : 48 heures après traitement.
Zone non traitée par rapport aux points d'eau : 5 m.

™ Marque de The DOW CHEMICAL COMPANY («DOW») ou d'une société affiliée.

Votre distributeur

Nufarm s.a.s
28, boulevard Camélinat
92230 GENNEVILLIERS
Tél. 01 40 85 50 50
Fax 01 47 92 25 45
www.nufarm.fr



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

IMPRIM'VERT®
Edition NUF 04/2013 - Crédits photos : Frédéric MARQUE - Fotolia - Illustrations et photos non contractuelles. Imprimé sur papier provenant de forêts gérées durablement.

DÉBROUSSAILLANT ET DÉVITALISANT

EVADE™



Efficace sur broussailles et souches en respectant les graminées.

LES AVANTAGES :

- Efficace sur de très nombreuses espèces ligneuses et herbacées.
- Sélectif des graminées présentes.

À SAVOIR :

Allergie : l'ambroisie en ligne de mire

De nombreuses personnes présentent des réactions allergiques à cause de l'ambroisie.
Les plus courantes sont de même nature que le rhume des foins : rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme (parfois très grave chez les personnes sensibles) urticaire et eczéma.







EVADE™

DÉBROUSSAILLANT ET DÉVITALISANT













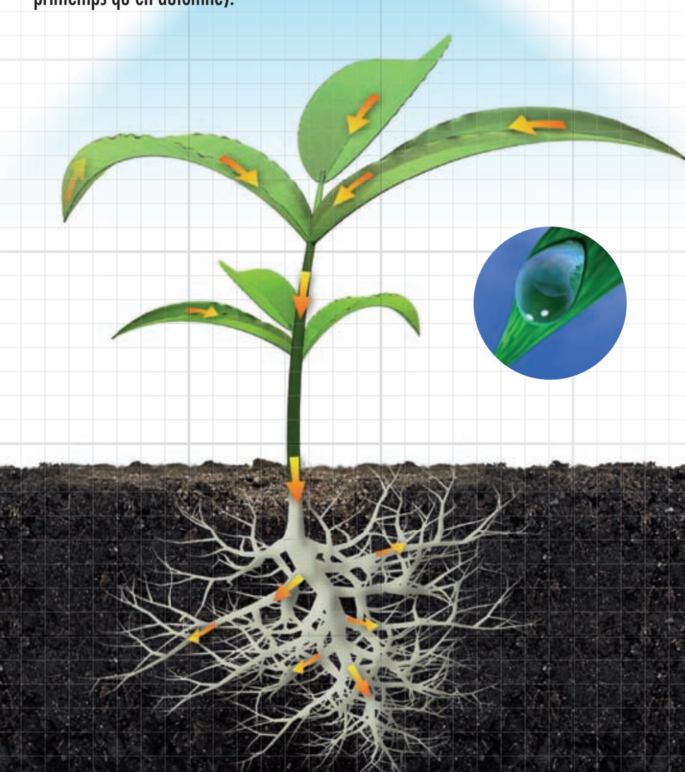


EVADE™ est conditionné en **1 litre ou 5 litres**



MODE D'ACTION

- **EVADE ™** est absorbé par voie foliaire et migre en profondeur dans la plante jusqu'au système racinaire, permettant ainsi la destruction totale des espèces sensibles.
- La pénétration dans la plante se fait rapidement (30 mn environ).
- Après quelques jours les premiers symptômes apparaissent : déformation, jaunissement. La destruction intervient au bout de quelques mois pour les ligneux et autres dicotylédones herbacées et semi-ligneuses.
- En revanche, elle est beaucoup plus rapide (environ 2 à 4 semaines) pour les ronces, orties et chardons.
- La rapidité d'action dépend également de la période d'application (plus rapide au printemps qu'en automne).







COMPOSITION - FORMULATION

- **EVADE™** est une association de :
  - 60 g/l de triclopyr[1] sous forme de sel,
  - 20 g/l de fluroxypyr[1] sous forme d'ester.
- La complémentarité de ces deux matières actives confère à **EVADE™** un haut niveau d'efficacité sur un très grand nombre d'espèces ligneuses ou herbacées.
- **EVADE™** se présente sous forme d'une micro-émulsion de type aqueux (ME).

ENVIRONNEMENT

- Sa formulation spécialement adaptée (triclopyr sel) confère à **EVADE™** une grande sécurité d'emploi en limitant considérablement les risques de volatilité.
- **EVADE ™** peut ainsi être appliqué à proximité de toute végétation, sans risque de phytotoxicité pour celle-ci.
- **EVADE™** étant sélectif des graminées installées, il protège les sols des risques d'érosion du fait du maintien du couvert végétal.

EFFICACITÉ

- **EVADE™** est efficace sur un très grand nombre d'espèces ligneuses et herbacées.

LISTE DES ESPECES			
EVADE À 4 L/HA OU 2 L/HL D'EAU			
Acacia pseudoacacia	Robinier	*Mentha ssp*	Menthe
Ailanthus altissima	Ailanthe	*Olea ssp*	Oliviers
Ambrosia artemisiifolia	Ambroisie à feuilles d'armoise	*Ononis spinosa*	Bugrane arrête-bœuf
Betula ssp	Bouleaux	*Picris ssp*	Picris
Buddleja ssp	Buddleia	*Populus ssp*	Peupliers
Calluna ssp	Callune	*Prunus avium*	Merisier
Calystegia sepium	Liseron des haies	*Quercus ssp*	Chênes
Carduus ssp	Chardons	*Reynoutria ssp*	Renouée du Japon
Carpinus betulus	Charme	*Rosa canina*	Eglantier
Castanea sativum	Chataignier commun	*Rosmarinus officinalis*	Romarin
Cirsium ssp	Cirses	*Rubia ssp*	Garance
Cistus ssp	Cistes	*Rubus ssp*	Ronces
Clematie ssp	Clématites	*Rumex ssp*	Patience
Cornus ssp	Cornouillers	*Salix ssp*	Saules
Corylus avellana	Noisetier	*Sambucus ebulus*	Sureau yèble
Cytisus ssp	Genêts	*Sambucus nigra*	Sureau noir
Epilobium ssp	Epilobes	*Solanum ssp*	Morelles
Erica ssp	Bruyères	*Sorbus ssp*	Sorbier
Eryngium ssp	Panicauts	*Spatium junceum*	Faux-genêt
Euvonymus ssp	Fusains	*Symphytum ssp*	Consoude
Fraxinus excelsior	Frêne	*Syringa vulgaris*	Lilas commun
Genista ssp	Genêts	*Thymus*	Thym
Hedera helix	Lierre grimpant	*Tilia ssp*	Tilleuls
Heracleum ssp	Berces	*Ulex europaeus*	Ajonc
Hypericum ssp	Millepertuis	*Ulmus ssp*	Ormes
Juglan ssp	Noyers	*Urtica dioïca*	Ortie
Juniperus communis	Genévrier	*Viburnum ssp*	Viorne
Ligustrum ssp	Troène		
Lonicera ssp	Chévrefeuille		
Ligustrum ssp	Troène		
Malus sylvestris	Pommier sauvage		

